

- Notre projet
- L'enjeu d'une gouvernance renouvelée
- L'ancrage dans l'économie sociale & solidaire



Notre projet

Notre projet coopératif est le fruit d'une réflexion collective (Conseil d'administration, Comité de direction, salariés, représentants du personnel) initiée à l'automne 2012. Elle a fait l'objet de nombreux temps d'échanges approfondis.

Notre projet n'est ni un aboutissement, ni une rupture ; il s'est inscrit dans le prolongement de plus de 30 ans d'histoire du CLPS. Il a pour vocation de donner au CLPS les moyens de sa pérennité au service de son projet. .

Un enjeu : une gouvernance renouvelée

Si nous n'avons pas changé de mission, nous avons souhaité faire évoluer la gouvernance, considérant que la structure associative telle qu'elle était au CLPS ne garantissait plus à terme sa pérennité. La composition de son Conseil d'administration, la non-représentativité institutionnelle de la majorité de ses membres, la volonté de l'équipe de direction de s'impliquer plus fortement dans le projet ont conduit à s'interroger sur les évolutions possibles de la gouvernance. **Cette évolution n'est pas une forme de réponse à une difficulté économique de notre structure, mais une réflexion sur la pérennité de sa gouvernance.**

L'équipe de direction et le Conseil d'administration ont proposé de transformer l'association CLPS en société coopérative et participative (SCOP).

En effet, la légitimité de l'exercice de la gouvernance est assise sur la détention du capital dans une entreprise ou sur la représentativité institutionnelle ou la militance dans une association. Ces éléments ne caractérisaient pas le CLPS. Aussi, le projet coopératif promu par l'équipe de direction, validé par les administrateurs et l'AG du CLPS, a pour postulat que **la légitimité de l'exercice de la gouvernance de notre structure appartient en priorité à celles et à ceux qui la font chaque jour.** Ainsi, confier aux salariés la légitimité de l'exercice de la gouvernance, c'est affirmer la conviction que, dans la diversité des fonctions qu'ils exercent, les 125 coopérateurs sont les mieux à même de prendre les décisions d'orientation et de gestion pour le CLPS.

Le projet coopératif du CLPS s'appuie sur **la conviction de l'intelligence et de la responsabilité de ses salariés.** Associer plus encore les salariés aux enjeux stratégiques, faire vivre la démocratie d'entreprise dans les différentes instances (assemblée générale et conseil d'administration) selon la règle un associé = une voix, sont les défis que nous voulons relever.

De plus, l'évolution vers un statut coopératif est un moyen de conserver une propriété collective du bien commun (fonds propres, immobilier...) du CLPS, construit au long des années, sans que l'appropriation individuelle ne soit possible.

Cette transformation en SCOP confirme notre ancrage dans l'économie sociale et solidaire.

